

contrôle sur ses actes. Mais quand il viole le droit d'autrui, l'ordre exige qu'il y ait dans la société une autorité pour protéger ceux dont les droits sont lésés. Cette vérité est si évidente, qu'indépendamment des nombreux témoignages que nous pourrions apporter à son appui, nous voyons que les *payens* l'avaient découverte par les seules lumières de la raison : Cicéron définit la liberté dans l'ordre social et politique : "*l'esclave de la loi.*"

Il est important d'avoir de la liberté une notion exacte ; car, sans cesse, on l'entend exalter comme un bienfait du Christianisme ; on se passionne pour elle ; on la recherche avec ardeur, et souvent cette prétendue liberté, telle qu'on la conçoit, n'est qu'une illusion. On se la représente faussement comme consistant dans *l'absence de toute contrainte*, comme excluant toute autorité, c'est-à-dire que l'on confond la liberté avec la licence. De même que l'autorité qui ne produit pas la liberté n'est plus l'autorité, mais un véritable despotisme ; de même la liberté qui ne découle pas de l'autorité, n'est plus liberté, elle dégénère en licence. Et pour que nous ne paraissions pas mettre ici l'autorité et la liberté en antagonisme, nous allons développer notre pensée.

L'Autorité n'est pas établie pour restreindre la liberté, mais, bien au contraire, pour la protéger, lui procurer son libre exercice, sa libre extension, ce qui paraîtra évident par les réflexions suivantes.

L'homme est créé libre de choisir entre le bien et le mal, mais il n'est pas indifférent qu'il fasse l'un ou l'autre : au contraire, le bien lui est commandé, *c'est sa fin* ; son bonheur est attaché à son accomplissement, et nous avons vu que l'homme recherche nécessairement le bonheur. Il ne peut donc vouloir que le bien. Quand il fait le mal, il se trompe, ou plutôt sa liberté rencontre un obstacle qu'elle ne peut vaincre, et l'autorité en éloignant cet obstacle, en commandant l'observance des règles de la justice, loin de restreindre la liberté, ne fait donc que lui donner un exercice plus libre ; ce qui fait dire à Auguste Nicolas que *la liberté consiste à faire ce qu'on veut, en faisant ce qu'on doit.*

Il est ici un point capital, une vérité fondamentale qu'il importe de bien établir, savoir : que *l'Autorité vient de Dieu*. Il est le maître de toute chose, nous sommes ses créatures ; devant lui, nous avons des devoirs, mais nous n'avons aucun droit, et par conséquent point de liberté. Nous devons reconnaître *son autorité pleine et entière*, car elle exclut toute autre autorité. Mais si nous sommes soumis à Dieu, c'est à lui seul. Comme son autorité exclut toute autre autorité, il suit de là que l'homme, à part la soumission qu'il doit à Dieu, jouit de la liberté pleine et entière, aucun homme, ne *pouvant de lui-même*, exercer le moindre acte d'autorité sur son semblable.

Voilà, Messieurs, l'enseignement de l'Écriture Sainte et le sentiment unanime des Docteurs de l'Église que l'admirable auteur Espagnol, Balmès, résume ain-

si : " L'homme, disent-ils, n'a pas été créé pour vivre seul ; son existence suppose la famille, ses inclinations le portent à contracter une alliance sans laquelle la race humaine ne saurait se perpétuer. Les familles sont liées les unes aux autres par des liens intimes et indissolubles ; elles ont des besoins communs ; aucune ne peut jouir du bonheur ni pourvoir à sa conservation sans le secours d'autres. Elles sont donc contraintes de vivre en société. La société ne peut exister sans ordre, ni l'ordre sans justice, et l'un et l'autre requièrent un *gardien*, un *interprète*, un *exécuteur*. Voilà *le pouvoir civil*. Dieu qui a créé l'homme et qui veut sa conservation, a donc voulu aussi l'existence de la société et le pouvoir qui lui est nécessaire.

Maintenant l'existence du pouvoir civil est aussi conforme à la volonté de Dieu que l'existence de l'autorité. Si les familles ont besoin de l'autorité paternelle, la société n'a pas un moindre besoin du pouvoir civil. Notre Seigneur a bien voulu nous mettre à l'abri de toute erreur sur ce point important, en nous disant dans l'Écriture, que *tout pouvoir émane de lui*, que nous devons lui être soumis, *que celui qui lui résiste, résiste à Dieu lui-même.*

Je cherche en vain une objection à cette manière d'expliquer l'origine de la société et du pouvoir qui la gouverne. Cette doctrine sauvegarde les droits naturel, humain et divin : tous ces droits sont liés les uns aux autres et se soutiennent mutuellement. La sublimité de la théorie rivalise avec sa simplicité ; la Révélation sanctionne ce que a été montré par les lumières de la raison et la grâce fortifie la nature. Tel est donc ce fameux droit divin, présenté comme un épouvantail aux hommes ignorants et crédules, pour leur faire croire que l'Église Catholique, quand elle enseigne l'obligation d'obéir au pouvoir légitime et qu'elle fonde cette obligation sur la loi de Dieu, propose un dogme injurieux à la vraie liberté humaine."

La liberté consiste donc dans la soumission à l'autorité légitime et dans l'absence de tout autre contrôle ; il n'y a d'autorité légitime que celle qui vient de Dieu, toute autre autorité est une usurpation.

D'ailleurs, si le pouvoir n'est pas présenté aux hommes comme venant de Dieu ; s'il n'est pas revêtu à leurs yeux d'un caractère sacré, il n'est plus acceptable, il froisse l'orgueil humain qui ne peut pas souffrir de se voir soumis à son semblable. Donnez au pouvoir civil une origine divine, faites-le descendre du ciel, dès lors il devient l'objet du respect et de la vénération de ceux à qui il commande. Ceux-ci obéissent sans se sentir humiliés, et subissent partout plus volontiers le joug de la soumission.

Il est donc de la plus grande importance que ceux qui exercent le pouvoir comme ceux qui le subissent le regardent comme venant de Dieu, et cela dans l'intérêt des uns et des autres. Celui qui exerce le pouvoir doit le regarder comme venant de Dieu, sans quoi il détrône Dieu pour se mettre à sa place. Ne